

Petite Revue du Tiers - Ordre

DE

SAINT-FRANÇOIS

VOL. VI

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1889

No 8

COMMÉMORATION DES SACRÉS STIGMATES

DONT SAINT FRANÇOIS REÇUT MIRACULEUSEMENT L'IMPRESSION.

17 SEPTEMBRE

Saint François, touché de la gloire et du courage des martyrs, entreprit de les imiter pour obtenir leur récompense ; et sans consulter ni la difficulté des chemins, ni la grandeur de l'entreprise, il quitte l'Italie pour aller courageusement dans un pays étranger, et dans un royaume infidèle, chercher le sacrifice qui devait l'imprimer à Jésus-Christ. Le ciel accepta ses intentions, et ne voulut pas ce sacrifice ; il le destinait à d'autres combats, et lui préparait d'autres couronnes. Quoique Dieu lui rendit cette vie et le sang qu'il lui offrait, il n'en devait pas moins être martyr. L'amour pour Jésus-Christ devait faire bientôt ce que les tyrans n'avaient pas fait. En effet, François voyant qu'il ne pouvait trouver en Égypte le martyr qu'il désirait, dut revenir sans avoir pu convertir ces peuples infidèles, ni répandre son sang pour Jésus-Christ ; mais on peut dire qu'il en remporta tout le mérite du martyr, et que Dieu lui réservait d'autres peines qui devaient le faire connaître pour un disciple favori de Jésus-Christ crucifié. C'est ce qui lui arriva au bout de quatre ans, par une faveur singulière qu'il en reçut au Mont-Alverne, et dont l'Église a voulu consacrer la mémoire par la fête particulière qu'elle célèbre en ce jour. Nous ne ferons que rapporter ici presque mot pour mot ce que Saint Bonaventure en a écrit.

L'an 1224, Saint François, après s'être démis de son généralat entre les mains du B. Pierre de Catane, après avoir fait sentir en diverses rencontres la puissance de Dieu par ses prédications et ses miracles, se retira sur le Mont-Alverne, pour y passer son carême de Saint Michel, c'est-à-dire pour y jeûner et y passer en retraite quarante

jours, depuis l'Assomption de la sainte Vierge jusqu'à la fin de septembre. Cette montagne, qui est aux confins de la Toscane et fait partie des Apennins, avait été donnée à saint François par un seigneur du pays, nommé Orlando Catanio, qui y fit bâtir une église pour le Saint, et quelques cellules pour les Frères. Le Saint eut une forte inspiration d'ouvrir le livre de l'Évangile, persuadé qu'il y trouverait ce que Dieu demandait de lui. Ayant donc encore prié quelque temps, il prit le livre sur l'autel, et le fit ouvrir par le Frère Léon, qu'il avait retenu seul pour compagnon dans sa solitude. Il ouvrit le livre trois fois, et à chaque fois il trouva la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce qui fit croire à saint François que Dieu demandait de lui qu'il se rendit encore plus conforme à Jésus-Christ crucifié par un surcroît de pénitence.

Un matin, vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, qui est le quatorzième jour de septembre, il se sentit embrasé d'un amour de Dieu si ardent, durant sa prière, et d'un désir si ardent de devenir conforme à Jésus-Christ crucifié, que toutes les austérités et le martyre même ne lui paraissaient pas capables de pouvoir jamais le satisfaire, lorsqu'il vit tout à coup descendre du haut du ciel, d'un vol très-rapide, un séraphin qui venait fondre sur lui. Il avait six ailes ardentes et lumineuses. Deux s'élevaient au dessus de sa tête, deux étaient étendues pour voler, et les deux autres couvraient tout son corps. Mais ce qu'il y avait encore de plus merveilleux, c'est que ce Séraphin paraissait crucifié, ayant les mains et les pieds attachés à une croix. On peut s'imaginer quelle fut la surprise et l'admiration, quels furent les sentiments d'amour, de joie et de componction que la vue de ce prodige excita dans l'esprit et dans le cœur de saint François. Il comprit alors que ce n'était pas par le martyre corporel, mais par l'embrasement de l'esprit, et par l'ardeur de l'amour divin, qu'il devait être transformé dans la ressemblance de Jésus-Christ crucifié. La vision dura quelque temps, après quoi disparaissant, elle laissa en son cœur une ardeur merveilleuse, et une impression encore plus admirable en son corps ; car aussitôt commencèrent à paraître à ses mains et sur ses pieds les marques des clous, comme il les avait vus dans l'image du crucifix séraphique ; c'est-à-dire que ses mains et ses pieds paraissaient percés de clous dans le milieu, les têtes des clous se voyaient au dedans des mains, et audessus des pieds, et les pointes repliées de l'autre côté, et enfoncées dans

la chair. A son côté droit paraissait une cicatrice rouge comme celle d'un coup de lance, d'où provenait fort souvent du sang en si grande abondance que ses vêtements en étaient imprégnés; et ce furent ces cicatrices miraculeuses qu'on appela dès lors des Stigmates.

Ce grand Saint voyant que ces marques merveilleuses de la bonté de Dieu à son égard ne pouvaient demeurer longtemps cachées à ses compagnons qui lui étaient les plus familiers, et craignant d'ailleurs de publier le secret de Dieu, se trouva dans de grandes peines. Il appela quelques-uns de ses Frères qu'il croyait les plus spirituels, leur proposa sa difficulté en termes généraux, et leur demanda conseil. L'un d'eux, fort versé dans les voies de Dieu, jugeant, à son air et à ses paroles, qu'il avait vu quelque merveille que son humilité voulait cacher, lui dit : " Mon Frère, sachez que ce n'est pas seulement pour vous, mais encore pour les autres, que Dieu vous découvre quelquefois ses secrets; c'est pourquoi vous devez craindre d'être repris un jour d'avoir enfoui et caché le talent." Saint François touché de ses paroles, soumit son jugement à celui de ses Frères, et leur raconta soigneusement tout ce qu'il avait vu, ajoutant que celui qui lui avait apparu lui avait dit des choses qu'il ne découvrirait jamais à personne. Saint Bonaventure croit que notre Saint, comme un autre saint Paul, avait entendu des choses pleines de mystères, qu'il n'est pas permis à un homme d'exprimer. Saint François resta dans la solitude jusqu'à la fin du carême dans des transports d'amour si embrasés et si constants, qu'il ressemblait plutôt à un séraphin qu'à un homme mortel. Après les quarante jours il descendit de la montagne, comme un autre Moïse, le visage tout enflammé; quelque soin que prit notre Saint de cacher à tout le monde, et même à ceux de ses Frères qui lui étaient les plus familiers et les plus chers, ces marques permanentes d'une faveur si insigne, Dieu prit soin lui-même de les manifester par des miracles.

Il s'était répandu dans la province de Rieti une maladie contagieuse sur le bétail, qui faisait mourir les moutons et les bœufs. Un grand serviteur de Dieu fut averti en songe d'aller promptement dans l'ermitage des Frères Mineurs où saint François demeurait alors, de prendre de l'eau où il aurait lavé ses mains et ses pieds, et d'en arroser tout le bétail. Dès qu'il fut jour, cet homme vint à l'ermitage, et ayant obtenu secrètement de cette

eau, il en arrosa les bestiaux malades et couchés par terre ; dès que la moindre goutte les eut touchés, on les vit se lever vigoureusement et courir au pâturage. Ainsi, toute la maladie cessa. C'est saint Bonaventure qui rapporte lui-même cette merveille. C'est encore un fait constant, ajoute le même Saint, qu'avant que saint François eût reçu cette grâce, il s'élevait toutes les années autour du Mont-Alverne une nuée qui, se fondait en grêle, ruinait les fruits, et désolait tout le pays. Depuis que saint François y eut reçu ses sacrés Stigmates, on n'y vit plus paraître ce fléau ; ce que tous les habitants du pays reconnurent être un miracle.

Quelque attentif que fût notre Saint à tenir caché les marques et impressions que Notre-Seigneur avait faites de ses sacrées Plaies sur son corps, il ne put empêcher qu'on ne vit celles des mains et des pieds : quoique depuis ce temps il marchât chaussé, et tint ses mains presque couvertes, les Stigmates furent vus par plusieurs de ses religieux, qui, quoique très-dignes de foi par leur éminente sainteté, l'assurèrent depuis par serment, pour ôter tout prétexte de doute. Quelques Cardinaux, amis particuliers du Saint, les virent aussi plus d'une fois, et plusieurs les ont célébrés en vers et en prose, comme l'assure Saint Bonaventure. Le même Saint ajoute, qu'assistant un jour à un sermon que faisait le Pape Alexandre IV, ce Pape assura publiquement que, pendant la vie du Saint, il avait vu ces sacrés Stigmates de ses propres yeux : *Summus etiam Pontifex Alexander cum populo prædicaret coram multis fratribus, et me ipso, affirmavit se dum sanctus viveret Stigmata illa sacra suis oculis conspexisse.* A la mort de saint François plus de cinquante de ses religieux, sainte Claire avec toutes ses Sœurs, et une multitude innombrable de séculiers de toutes conditions satisfirent leur pieuse curiosité, virent à loisir ces Stigmates gravés sur son saint corps, les touchèrent de leurs mains, comme l'assure encore saint Bonaventure.

Pour ce qui est de la cicatrice du côté, notre Saint la cacha avec tant de soin tant qu'il vécut, que personne ne put la voir que par surprise. Un Frère qui le savait, nommé Jean de Lodi, lui ayant persuadé, par un pieux artifice, d'ôter sa tunique, sous prétexte de la secouer, non-seulement vit cette plaie, mais y mit même ses doigts, ce qui causa au Saint une douleur très-vive. Deux autres de ses religieux satisfirent de la même manière leur pieuse curiosité ; et quand on n'aurait pas eu ces garan-

ties de la certitude de ce fait, le sang des vêtements en aurait été une évidente preuve. Cette plaie miraculeuse fut vue à loisir par bien des gens après sa mort ; et l'on peut dire qu'il y a peu de faits dans la vie des Saints plus avérés que celui des sacrés Stigmates. Saint Bonaventure qui a écrit la vie du Saint, trente ou trente-cinq ans après sa mort, dit que ceux qui virent et touchèrent ces Stigmates, trouvèrent que c'étaient des clous formés miraculeusement de sa chair, et tellement adhérents, que quand on les poussait d'un côté, ils avançaient de l'autre, comme des nerfs durs, et tout d'une pièce. Ces clous étaient noirs comme du fer ; mais la plaie du côté était rouge, et retirée en rond comme une espèce de rose. Un gentilhomme, nommé Jérôme, homme instruit, et d'une grande réputation, ayant peine à croire cette merveille, l'examina plus curieusement que tous les autres en présence de plusieurs personnes ; il toucha de ses propres mains les pieds, les mains et le côté du Saint, fit mouvoir les clous, et s'assura si bien de la vérité qu'il fut, depuis, un témoin qui en déposa avec serment, de la manière la plus authentique. Mais quand cette foule de preuves et de témoins ne seraient pas, il suffit que deux grands Papes l'aient assuré par des Bulles, et que l'Église en ait établi une fête particulière qui se célèbre en ce jour par tout le monde chrétien, pour éterniser cette merveille.

RÉFLEXIONS.

Je porte en mon corps les marques du Seigneur Jésus, dit saint François, avec l'Apôtre. Ces marques sont les glorieuses cicatrices que Jésus-Christ a bien voulu conserver sur son corps adorable, même après sa résurrection, et qui fera l'admiration et la joie des Bienheureux durant toute l'éternité dans la gloire. Y a-t-il bien des chrétiens qui puissent aujourd'hui dire comme saint François, qu'ils sont marqués à ce coin, et que la Croix de Jésus-Christ fait en partie leur caractère ? La justification est cependant si nécessaire pour aimer véritablement Jésus-Christ, que c'est la première leçon que Jésus-Christ donne, lui-même, à ceux qui veulent être ses disciples, et sans elle il ne faut pas s'attendre à être jamais les disciples de Jésus-Christ. Si quelqu'un veut venir après moi, dit cet aimable Sauveur, qu'il se renonce soi-même, qu'il se charge de sa croix, qu'il me suive ; et quiconque ne porte pas sa croix, et ne se hait pas soi-

même, ne peut-être mon disciple, et il n'est pas digne de moi. Aussi tous les Saints ne donne point de marque plus sûre de la solide piété que la mortification. Quand aurons-nous les mêmes sentiments, et la même idée ? Il y a deux sortes de mortifications : l'une extérieure, qui ne consiste que dans les macérations du corps, l'autre intérieure, et c'est proprement la mortification de l'esprit et du cœur. Celle-là dompte la sensualité, celle-ci les passions ; elles sont toutes deux nécessaires pour arriver à la perfection, et même pour le salut. Les jeûnes, les veilles, et autres mortifications du corps, sont des moyens pour devenir vraiment spirituels. Il est vrai que la sainteté ne consiste pas dans les pénitences extérieures, et elles ne sont pas incompatibles avec l'hypocrisie. Il n'en est pas de même de la mortification intérieure : elle est toujours une marque certaine de la véritable piété. Aussi est-elle encore plus nécessaire que l'extérieur, et personne ne peut raisonnablement s'en dispenser. C'est cette violence continuelle qu'il faut se faire pour avoir le royaume des cieux. Tout le monde n'est pas en état de jeûner, de porter le cilice comme saint François ; mais il n'y a personne qui ne puisse mortifier ses désirs, son naturel, ses passions. En vain, nous flattons-nous d'aimer Jésus-Christ, si nous ne sommes mortifiés. Il faut se résoudre à une généreuse et constante mortification, si l'on veut affaiblir et détruire cet amour-propre dont toutes les passions se nourrissent ; il faut se résoudre à porter sa croix. Notre salut, notre vie, notre assurance est dans la croix ; c'est en vain qu'on cherche hors de la croix le salut de l'âme et le chemin de la gloire. Prenez donc la croix, suivez Jésus comme saint François, et vous parviendrez infailliblement à la vie éternelle.

Heureux le serviteur de Dieu qui ne se trouble et ne se fâche pour rien au monde, qui mène une vie sainte et étrangère à toute attache !

Saint François.—Opus. div. 19.

Celui qui supporterait avec patience les tribulations à cause de Dieu, arriverait promptement à une grande perfection, il serait le maître de ce monde et aurait déjà un pied dans l'autre.

B. Égide d'Assise.

LA CHARITÉ

Parmi les sentiments de l'âme, il n'en est pas de plus beau que celui qui inspire la charité. Aussi l'Église en a fait une des trois vertus théologiques, elle la célèbre dans ses chants, l'appelle Fille du ciel, et ne cherche qu'à l'inspirer à tous les hommes.

Ah ! c'est que rien n'est plus beau, rien n'est plus à la hauteur de la dignité du chrétien. Soulager l'humanité souffrante, opposer l'amour et l'espérance à la haine et au désespoir, faire revivre la foi dans les cœurs desséchés, offrir sa santé, son bonheur, sa vie en échange de celui d'autrui. La charité fait cela, et combien d'autres œuvres encore, n'est-ce pas elle qui embellit la terre et l'illumine d'un rayon divin.

Sous quelle forme ne la voit-on pas se cacher ? On la trouve partout depuis les palais où règne l'abondance jusque dans la cabane où gémit le pauvre ; depuis le chevet du lit de l'innocent jusqu'au grabat du condamné. Elle a mille manières de répandre ses parfums. Tous la réclament ; on sent que sans elle la terre serait déserte.

Il fallait à cette vertu une institution divine, c'est pourquoi les païens ne l'ont pas connue, et qu'elle était réservée comme une des plus grandes gloires du christianisme. Chez les païens, l'égoïsme réglait toutes les actions, leurs dieux mêmes ne la connaissaient pas.

Un des bienfaits de la charité par rapport à celui qui la pratique est de procurer le bonheur. Car qu'est-ce que le bonheur du corps et de l'âme ? Ce n'est que le contentement parfait. L'homme qui soulage un malheureux, soit dans son âme ou dans son corps, soit spirituellement, soit matériellement, sent son propre bonheur augmenter, et d'autant plus que sa charité aura été plus désintéressée, c'est-à-dire, plus en vue de plaire à Dieu, plus parfaite sera son affection alors pour celui qu'il a aidé et plus fort son sentiment fraternel ; ils ne sont plus étrangers sur la terre, leurs cœurs sont enlacés par une chaîne d'or, le lien de la charité, d'où découle une bienfaisante reconnaissance. Que ces êtres ainsi soulagés par une seule âme se multiplient, et l'âme charitable sera inondée par un bonheur d'autant plus grand.

Cette vertu est toute paternelle, elle réconcilie le pauvre avec le riche ; à l'un elle inspire la patience et la résignation, à l'autre, la générosité et le désintéressement. Il y a sur la terre une lutte continuelle qui a le bonheur

pour but, presque tous le cherchent dans l'argent; avec lequel on se procure tous les plaisirs, toutes les jouissances de la terre. Les pauvres croiraient être heureux en possédant les biens des riches, et ceux-ci, s'ils en possédaient d'avantage; en attendant tous sont malheureux. Et quelles passions, ce désir immodéré n'a-t-il pas soulevées! Combien d'injustices, de crimes n'est-il pas la cause! Quel est le remède?

Est-ce en dépouillant les riches au bénéfice des pauvres que l'on rendra ceux-ci heureux? C'est la théorie du socialisme. Rêve insensée qui n'a d'autre résultat que de renverser l'ordre que la Providence a établie; qui détruit, mais qui n'édifie pas. Est-ce en augmentant encore la richesse des premiers que l'or leur procurera le bonheur? Non, mille fois non, parceque la richesse satisfait les passions, mais ne contente pas le cœur, ne fait pas jouir l'âme.

Le remède, c'est la religion qui l'apporte. N'est-ce pas toujours elle qui apprise les grands maux, qui résout les problèmes les plus difficiles. Ce remède c'est la réconciliation dans une fraternité chrétienne, c'est-à-dire, la générosité du riche, la résignation du pauvre, la compassion pour ceux qui souffrent, en un mot : la CHARITÉ.

LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

Rapport présenté à la 18^e Assemblée générale des Catholiques de France, à Paris (14-18 mai 1889), par le R. P. JULES, du Sacré-Cœur Franciscain.

Cum inciderit ut id peropportune fieri possit, christianos homines hortamur, ut nomen dare sanctæ huic Jesu Xii militiæ ne recusent. (Leo XIII, Auspicato.) Nous exhortons les chrétiens, la chose étant on ne peut plus opportune à ne point refuser de donner leur nom à cette sainte milice de *Jésus-Christ*.

MONSIEUR, MESDAMES ET MESSIEURS

“ Va, et répare ma maison qui tombe en ruines!” dit un jour, à FRANÇOIS d'Assise, le crucifix de saint Damien. Cette parole expliquée par la vision dans laquelle Innocent III aperçut l'église de Latran, soutenue et rétablie sur sa base par les efforts de ce pauvre, fut clairement détermi-

minée par cette autre parole qui lui fut adressée après les ferventes prières du prêtre Sy^lvestre et de la Vierge Claire : " Va, et prêche, dit le Seigneur, car ce n'est pas seulement pour ton salut qu'il t'a appelé, c'est aussi pour le salut de tes frères, et pour eux, il mettra ses paroles dans ta bouche." FRANÇOIS comprend, et, saisi de l'esprit de DIEU, il se lève et s'écrie : Allons au nom du Seigneur !

Planter la Croix dans les cœurs, la poser au sommet de l'édifice social, et pour cela, rassembler, discipliner tous les éléments du bien, en faire une armée permanente et lui donner pour chef le Vicaire de J.-C, voilà, en deux mots, le projet qu'il conçut et au succès duquel il consacra tout le reste de sa vie et les trois Ordres qu'il fonda. Le Tiers-Ordre eut sa très-large part dans l'œuvre de la régénération sociale. Il serait trop long de raconter ici l'histoire de cette institution et, en rappelant ses bienfaits, de signaler ses gloires à travers les siècles. A toutes les époques, depuis le commencement du XIII^{me} siècle, grâce à lui, un souffle merveilleux et divin de renaissance catholique a passé à travers l'Europe, ressuscitant la vertu, la sainteté et toutes les grandeurs chrétiennes.

Il faudrait placer ici une longue liste d'illustrations, qui va de Grégoire IX à Léon XIII, de saint Yves de Bretagne au vénérable Curé d'Ars, de saint Louis à Philippe II, de Raymond Lulle au Dante, de Christophe Colomb à Jeanne d'Arc, à Thomas Morus. Saint François de Paul, sainte Angèle de Merici, saint Ignace de Loyola, saint Vincent de Paul, saint Paul de la Croix et d'autres encore, tous fondateurs de familles religieuses, si éminentes dans l'Église, ne dépareraient pas le tableau.

Quarante souverains Pontifes se sont occupés du T.-O. pour en proclamer le mérite, pour le défendre contre les attaques de ses adversaires, pour l'enrichir de privilèges et d'indulgences. Wadding, annaliste de l'Ordre, compte 109 bulles données à l'occasion du T.-O., depuis l'an 1220 jusqu'à l'année 1500, et depuis cette époque, le nombre s'en est accru considérablement, n'aurions-nous que les actes de Pie IX et de Léon XIII.

Or, Messieurs, le T.-O. occupe-t-il aujourd'hui, parmi les œuvres entreprises avec tant de zèle pour le salut de la société, et, en particulier, pour la régénération de notre chère France, la place importante que les instances réitérées du Souverain Pontife lui assignent ? Ses résultats sont-ils ce qu'il attend ?

Il faut l'avouer : Non. Pourquoi ? Parce que le T.-O. n'est généralement pas connu.

Parce qu'il n'est pas compris par un grand nombre de ceux qui croient le connaître.

Le T.-O. n'est, pour bien des personnes, qu'une pieuse confrérie, une simple Association impuissante à donner des fruits importants et sérieux.

Dès lors, les hommes n'en font guère partie, et cependant, c'est par eux surtout que son action sociale pourra se faire sentir.

Prenant donc à témoin l'histoire, m'appuyant sur les enseignements de l'Église et en particulier, sur les instructions récentes de Léon XIII, je dis que le T.-O. contribue puissamment à la sanctification de l'individu, et qu'il est un des plus puissants moyens de régénération sociale.

En lisant l'histoire du règne de Léon XIII, on sera frappé de son insistance à recommander le T.-O. de saint FRANÇOIS d'Assise, et de sa foi dans la restauration de la société par cette institution bien comprise et mieux protégée.

Voici l'exposé que fait le grand Pontife dans son encyclique *AUSPICATO* du 17 septembre 1882.

“ Le Sauveur du genre humain, JESUS-CHRIST, est la source éternelle et immuable de tous les biens qui dérivent pour nous de l'infinie bonté de DIEU, en sorte que celui qui a une fois sauvé le monde, est aussi celui qui le sauvera dans tous les siècles, *car, il n'y a pas sous le ciel un autre nom par lequel il nous faille être sauvés.* (Act. IV, 12.) Si donc il arrive, par le vice de la nature ou par la faute des hommes, que le genre humain tombe dans le mal, et qu'un secours particulier semble nécessaire pour qu'il puisse se relever, il faut absolument recourir à JESUS-CHRIST et voir en lui le plus grand et le plus sûr moyen de salut.

“ Or, la guérison est certaine, si le genre humain revient à la profession de la sagesse chrétienne et aux règles de vie de l'Évangile. Quand des maux comme ceux dont nous parlons se produisent, il arrive que Dieu ménage en même temps un secours providentiel, suscitant un homme, non pas pris au hasard entre tous les autres, mais éminent et unique, qu'il charge de pourvoir au rétablissement du salut public. C'est ce qui arriva à la fin du XIIe siècle et un peu plus tard. FRANÇOIS fut l'ouvrier de cette grande œuvre.

Le T.-O. n'est pas un anachronisme. Excellent au

moyen âge, aurait-il fait son temps et ne pourrait-il rien pour notre siècle ? Léon XIII ne le pense pas. Comparant les maux de la société du XIII^e siècle à ceux de la société actuelle, il conclut que les maux étant les mêmes, les mêmes remèdes devront leur être appliqués.

Le T.-O. ne s'adresse pas à une catégorie de personnes, ne remédie pas à un désordre particulier, il convient à toutes les conditions. C'est un état de vie accessible à tous, et étendant sur chacun son influence. Les individus et les masses qu'il veut secourir, les besoins qu'il veut soulager sont les mêmes qu'au XIII^e siècle.

De plus, ses moyens d'action sont aussi efficaces que ses prescriptions sont proportionnées à nos forces, car le Tiers-Ordre n'est, au fond, qu'une sage application des lois évangéliques qui ne sauraient paraître trop dures à un chrétien (*Auspicato*).

On dit de M. Le Play que c'est par la voie de l'expérience, par l'observation et les enquêtes multipliées, qu'il est arrivé à cette conclusion : Le Décalogue est la seule base possible de la Réforme sociale. Si cette investigation a du impressionner certains esprits et les amener, comme malgré eux et par la voie de la *raison*, à une semblable conclusion, il faut avouer que partant d'un principe de *foi*, et prenant le Décalogue pour base et pour point de départ, le chemin eût été plus promptement et plus sûrement parcouru. On peut dire, ce me semble, la même chose des œuvres catholiques actuelles vis-à-vis du T. O. de saint FRANÇOIS. Les comités catholiques, (cercles catholiques d'ouvriers, patronages, conférences, etc.) ont pour *but* le dévouement au salut du prochain par les œuvres, et pour *principe* la soumission absolue à l'Eglise.

Les conclusions pratiques, l'esprit de sacrifice comprenant le détachement et l'abnégation, l'esprit de zèle et d'apostolat indispensables pour atteindre le but, mais c'est toute la règle du T.-O., c'est la reproduction des exemples par la *vie* de saint FRANÇOIS. Pourquoi, dès lors, ne pas accepter franchement, comme base, ce T.-O. que Léon XIII nous affirme être le meilleur moyen de régénérer la société ? Sans doute, on y arrive, et, dans toutes les œuvres, beaucoup de membres, et des plus dévoués, sont affiliés au T.-O. de saint FRANÇOIS. Mais il semble réservé pour le couronnement, tandis qu'il devrait être à la base et servir de point de départ. L'industrie moderne arrive à refaire à un édifice des fondements lorsque les

premiers semblent insuffisants ; tout le monde reconnaît cependant qu'il vaut bien mieux poser de fortes assises en commençant, pour n'avoir pas à les reprendre en sous-œuvre plus tard

Le T.-O. n'est pas une œuvre particulière, c'est un *Ordre*, un genre de vie, une manière d'être, formant ses sujets, les préparant et leur donnant les aptitudes à tous les genres de dévouement et de sacrifice :

1o Par sa *règle*, qui n'est qu'un commentaire et, comme l'a dit un de nos évêques, " l'École d'application de l'Évangile "

2o Par les *exemples* de la vie de saint FRANÇOIS.

3o Par les *secours* que FRANÇOIS obtient grâce à sa puissante intercession dans le ciel. *Plurimum omnino Valitura sunt EXEMPLA et GRATIA Francisci Assisiensis. (Quod. auctoritate).*

Les lois de cet *Ordre*, continue Léon XIII dans la même encyclique, sont bien faciles à observer, et cependant elles sont très efficaces pour acquérir les vertus chrétiennes.

Lorsque M. Léon Harmel nous indique par quels moyens pratiques on peut ramener les ouvriers, par exemple, au sentiment du devoir et à la vie chrétienne, il nous parle du *délégué d'atelier* ; c'est un homme qu'il faut préparer, instruire, enflammer de l'amour de Dieu et du prochain ; ... à cet homme, en un mot, il faut les qualités du Tertiaire ; ... mais faites-en donc un Tertiaire. Au lieu de le fabriquer de toutes pièces vous-même, jetez-le dans le moule tout préparé du T.-O., en lui en expliquant bien la règle qui renferme absolument tout ce que vous êtes obligés de lui suggérer. Commencez par le bien former à l'école, par le bien exercer, et vous le lancerez ensuite au-devant de n'importe quelle difficulté.

L'école c'est la *règle* ; l'exercice, c'est la pratique des vertus chrétiennes dont FRANÇOIS donna l'*exemple* et pour laquelle il fournit le secours : *exempla et gratia Francisci Assisiensis* (loc. cit.)

Il me paraît nécessaire, Messieurs, de bien mettre en évidence la pensée de Léon XIII qui, en préconisant le T.-O., a voulu, non pas indiquer un moyen comme un autre ou, si vous préférez, une nouvelle organisation pour travailler au salut des âmes, mais il a voulu présenter, comme un modèle, la grande figure de FRANÇOIS D'ASSISE, lequel, par son genre de vie et par les vertus qu'il a pratiquées, a opposé le remède le plus efficace aux maux

de son temps et, par conséquent, à ceux du temps présent. Comme le dit et le prouve Léon XIII, le XIX^e siècle est malade des maux du XIII^e.

Vous l'avez comprise cette pensée, Messieurs, vous qui avez inscrit franchement dans votre programme "*le Tiers-Ordre de saint FRANÇOIS*", au lieu de cette formule générale que j'avais plusieurs fois remarquée dans les divers programmes des réunions catholiques "*Associations pieuses, les Tiers-Ordres*" semblant confondre ainsi le T.-O. de saint FRANÇOIS avec les confréries et associations de tout genre. (*Revue française*)

(*A suivre.*)

LES MARTYRS DU JAPON

(*Suite.*)

V

VOYAGE DES MARTYRS

Alors se répandit le bruit que l'Empereur voulait mettre à mort tous les missionnaires. Cette nouvelle réveilla partout et surtout à Méaco, parmi les chrétiens, l'espérance du martyre. On fut obligé d'envoyer un officier pour calmer cette agitation. Toutefois, Taïco-Sama avait ajouté à la sentence une nouvelle défense, sous peine de mort, d'embrasser la religion chrétienne. De plus, "il fut signifié aux Pères Jésuites qu'ils n'auraient plus la liberté de parcourir le pays, comme ils l'avaient fait jusque-là, prêchant, baptisant, et faisant toutes les autres fonctions."

Le 9 janvier, les généreux confesseurs de la foi partirent pour Nangasaki, distante d'Ozaca d'environ huit cents kilomètres. Il leur fallait traverser une multitude de villes et de bourgades. Le voyage par mer eût été bien plus court et facile ; mais l'empereur, soit pour intimider les peuples, soit pour augmenter les souffrances de ses victimes, voulut qu'on les menât par terre. Ils firent cette longue et pénible route, tantôt à pied, tantôt à cheval, et presque nus : car on leur avait enlevé leurs meilleurs habits, et c'étaient au milieu des rigueurs de l'hiver ! Rassasiés d'opprobres, mourants de faim et de fatigues, transis de froid, maltraités par les méchants,

oh ! que ces disciples de la croix durent endurer de misères, de douleurs, de supplices ! quelle mort cruelle avant d'arriver à la mort de la croix ! Celui qui avait porté sa croix dans Jérusalem fut leur consolation. Ils surabondaient de joie dans leurs peines !

Il est vrai que la charité des fidèles qui se rencontrèrent sur leur passage ne laissa pas de leur procurer quelque soulagement ; parmi leurs gardes mêmes, il s'en trouva quelques-uns qui, touchés de compassion pour des hommes si vertueux, les assistèrent parfois dans leurs plus pressants besoins. Un bon chrétien, nommé Pierre Sukesico, envoyé par le P. Organtin, s'était mis à leur suite, chargé de provisions. Un autre fidèle, nommé François Fahelenté, fort affectionné aux Pères Franciscaïns, s'était joint à lui dans les mêmes intentions. Les satellites les laissèrent d'abord agir en pleine liberté ; mais, après un certain temps, ils se mirent en mauvaise humeur contre eux, et plusieurs fois ils les maltraitèrent ; enfin, ils leur demandèrent s'ils adoraient aussi le Dieu des chrétiens. Ceux-ci répondirent avec courage : " Oui, nous sommes chrétiens, et nous détestons les dieux qu'on adore dans le Japon. " L'officier fut tellement irrité de cette réponse, que, de sa propre autorité, il les joignit aux autres prisonniers, sans autre forme de procédure : ainsi, la charité leur mérita le palme du martyre. Les deux fervents chrétiens furent tout joyeux de partager les fatigues et les chaînes des prisonniers, tout en regrettant de ne plus pouvoir adoucir leurs peines (1). L'Empereur, auquel on fit le récit de cet événement, se contenta de dire : " Il faut avouer que les chrétiens ont du cœur, et qu'ils s'aiment vraiment les uns les autres. " *C'est à cette marque, avait dit le Sauveur, qu'on reconnaîtra, mes disciples.*

Les martyrs, et en particulier le P. Pierre-Baptiste, le P. Martin de l'Ascension et le P. Paul Miki, pleins de zèle et de courage, prêchaient la religion dans tous les lieux où ils passaient : il semblait que l'Esprit-Saint se fût emparé de leurs cœurs ! Ils firent dans les prisons où ils furent enfermés, et dans les villes et villages qu'ils traversèrent, un si grand nombre de conversions que les bonzes se plaignaient hautement de ce que l'Empereur, pour abolir le christianisme, prenait les moyens les plus propres à l'étendre : " Il ne faudrait pas beaucoup de voyages pareils, disaient-ils, pour ruiner la religion de

(1) Ils sont désignés parmi les CONDAMNÉS sous les numéros 22 et 23.

l'empire, et pour établir sur ses ruines la religion du Christ."

" En passant par le Naugato, les martyrs furent confiés, un soir, fort tard, à un officier, homme dur jusqu'à la brutalité, qui les traita avec une inhumanité extrême, et les enferma tous, comme on aurait fait pour un troupeau de bêtes, dans une espèce d'étable obscure, d'une odeur insupportable. P. Miki, touché de ce qu'il voyait souffrir à ses compagnons, et surtout aux trois enfants, chercha l'occasion de voir cet officier et la trouva : il lui parla du vrai Dieu, et lui dit des choses si touchantes, que non-seulement il lui inspira de l'humanité, mais qu'il le convertit et en fit un fervent chrétien. " (Charlevoix, I, 42.)

Le gouverneur de Nangoia, Fazemboro, avait reçu l'ordre d'exécuter la sentence de l'Empereur, en l'absence de son frère Térzaba, gouverneur de Nangasaki ; celui-ci, qui était chrétien en secret ainsi que nous avons dit plus haut, n'avait-il pas eu soin de préparer son absence ? Il eût été bien dur pour lui de présider une pareille exécution. Son frère, qui était resté païen, malgré les lumières de la grâce, eut assez de peine à s'y prêter : il lui fallut se faire une extrême violence ; aussi agit-il envers les martyrs avec tous les ménagements possibles. Le 1er février, il se rendit au-devant d'eux à Carazu, à trois lieues de sa résidence. Il avait connu particulièrement le F. Paul Miki ; il était même lié d'amitié avec lui. Quelle ne fut pas sa douleur d'être obligé de le faire mourir ! Mais il ne put que plaindre le sort de son ami, et lui donner des larmes inutiles. Le saint Religieux désapprouva sa douleur, se plaignant de ce qu'il semblait être fâché de son bonheur. Il lui demanda seulement de leur donner le temps et les moyens de se préparer à la mort par la sainte communion, et ajouta que son désir serait de mourir un vendredi : " J'ai l'âge auquel est mort le Sauveur des hommes ; je suis condamné à mourir sur la croix ; il ne me reste plus à désirer que d'y mourir un même jour. " Fazemboro promit tout ; mais les ordres précis de l'Empereur ne lui permirent de réaliser qu'une partie de ses promesses.

Fazemboro, ayant réglé tout ce qui concernait le reste du voyage, envoya à Nangasaki l'ordre de préparer cinquante croix sur la place publique. Ce nombre excédait de beaucoup le nombre des martyrs : le gouvernement voulait sans doute effrayer les chrétiens de la ville, en

faisant peser une menace sur leur tête ; il ne réussit pas : cette nouvelle, au lieu d'intimider, causa chez tous la joie la plus vive. On se demandait quels seraient les chrétiens assez heureux que d'être appelés à l'honneur du martyre. On alla jusqu'à répandre le bruit que tous devaient être mis à mort, que tels étaient les ordres de l'Empereur ; et les néophytes s'y préparèrent tous, sans distinction aucune. Il n'y eut pas jusqu'aux petits enfants qui n'enviassent le bonheur de mourir pour Jésus-Christ. Un petit garçon de cinq ans, fils d'un noble nangasakais, rencontrant un missionnaire, lui demanda, s'il était vrai qu'on ferait mourir tous les chrétiens : " On le dit, mon enfant ; mais, que diras-tu, quand on te demandera si tu es chrétien ?—Je dirai que je le suis.—Et si on veut te mettre à mort ?—Je me préparerai.—Comment cela ?—Je crierai : Jésus, miséricorde ! et j'attendrai, sans crainte, qu'on me fasse mourir. " Le visage de cet ange terrestre était enflammé, son cœur poussait des soupirs brûlants ; ses yeux élançaient vers le ciel des regards étincelants, en laissant tomber des larmes.

Cependant les condamnés approchaient de Nangasaki. A Facata, le P. Pierre-Baptiste et le F. Paul Miki avaient trouvé le moyen d'écrire au Recteur du collège et au Vice-Provincial des Jésuites pour les avertir de leur arrivée. Le F. Miki avait demandé aussi un Père de la Compagnie pour lui faire sa confession : " Nous ne désirons plus qu'une seule chose en cette vie, " avait-il dit, " c'est de pouvoir nous confesser et communier une fois " avant d'arriver à Nangasaki. Les Pères Franciscains, " ne connaissant pas encore suffisamment notre langue, " il ne nous est pas facile de leur exposer entièrement l'état de notre conscience. Ce nous serait une " grande consolation d'avoir, pour nous entendre, le P. " Paëz. " On communiqua les lettres à l'Evêque, qui aussitôt envoya à la rencontre des confesseurs de la foi, le P. Paëz et le P. Rodriguez, chargés de leur prodiguer tous les secours spirituels et temporels dont ils auraient besoin. Ils les rencontrèrent à neuf lieues de là, le 4 février, dans la petite ville de Sononcho, du royaume d'Omura. Les deux Pères avaient espéré y dire la sainte messe et donner la sainte communion aux serviteurs de Dieu ; mais le gouverneur, parti pour Nangasaki, avait défendu de s'arrêter nulle part. Le P. Rodriguez n'eut que le temps de saluer et d'embrasser les glorieux prisonniers. Il témoigna aux enfants de Saint-François.

l'expression de la plus cordiale amitié de la part de l'Évêque et de tous les Pères de la Compagnie, retirés à Nangasaki.

Le P. Paëz, voyant qu'on ne pouvait s'arrêter, comme il l'avait espéré, laissa le P. Rodriguez, et retourna promptement sur ses pas, pour aller prier le gouverneur de tenir la parole qu'il avait donnée au F. Paul Miki. Le gouverneur lui répondit qu'il aurait été heureux de procurer aux captifs la satisfaction qu'il leur avait promise, qu'il avait même déjà préparé une maison dans la ville où ils auraient pu traiter en toute liberté avec leurs amis ; mais que, tous les pays d'alentour étant avertis et se rendant à Nangasaki, sur la nouvelle de ce qui devait s'y passer, il craignait une sédition, dont il aurait à répondre sur sa tête ; il ajouta que cette crainte l'avait même porté à changer le lieu de l'exécution ; qu'il ne la ferait pas sur la place publique, mais sur une des collines environnantes de la ville.

Ceci se passait le 4 février, à sept lieues environ de Nangasaki. La nuit approchait ; l'embarcation qui devait transporter nos Frères attendait. On les y fit descendre, après leur avoir mis la corde au cou à tous, excepté aux Franciscains. Ils passèrent la nuit en pleine mer, sur le bateau, où ils eurent à souffrir un froid excessif.

Cependant Fazemoro avait dit au P. Paëz que lui et le P. Rodriguez pourraient se tenir dans un endroit qu'il lui désigna sur le passage des condamnés, et qu'il leur serait permis de s'entretenir quelque temps avec le F. Paul Miki et les autres condamnés, avant que l'on conduisit ceux-ci au supplice : c'était l'hôpital des Incurables, situé dans un bourg à peu de distance de la ville. Il l'avait en même temps averti qu'un officier les accompagnerait ; qu'ils pourraient les entendre en confession, mais non les communier, attendu que " devant mourir pour Jésus-Christ, ils n'avaient pas besoin d'autre viatique. " (Le P. Froëz, en rapportant ces paroles, fait remarquer que le gouverneur avait été catéchumène.) Le lendemain matin donc, 5 février, le P. Paëz, se transporta au lieu désigné, avec le P. Rodriguez et l'officier. Le P. Rodriguez alla au-devant des martyrs pour leur annoncer que ce jour-là même ils devaient être crucifiés. Il trouva le P. Pierre-Baptiste venant à cheval et disant son bréviaire. On ne peut exprimer l'allégresse avec laquelle nos martyrs reçurent la nouvelle de leur mort prochaine. Dès

lors ils marchèrent avec un empressement qui étonna tous ceux qui les virent. Dès qu'ils furent près de l'hôpital, où le P. Paëz les attendait, le F. Paul Miki entra dans la chapelle avec ses deux compagnons. Le P. Paëz reçut leur confession et les deux novices déposèrent leurs vœux entre ses mains. " Ces vœux, dit Charlevoix, ne sont pas les vœux de religion tels qu'on les fait dans la Compagnie de Jésus au bout des deux premières années de noviciat, mais des vœux de dévotion, dont le Provincial peut dispenser. " Pendant ce temps, les Pères Franciscains se confessèrent entre eux ; le P. Rodríguez, parcourant les rangs, entendit la confession de quelques-uns des condamnés, et les autres, assis ou à genoux le long de la route, récitaient le rosaire ou d'autres prières, et s'encourageaient mutuellement. On leur avait apporté de la nourriture ; mais tous refusèrent de la prendre, et la distribuèrent aux satellites chargés de les surveiller.

VI

ADIEUX FRATERNELS

Le Bienheureux Pierre-Baptiste avait trouvé le moyen d'écrire aux Religieux qui étaient sur le vaisseau les quelques lignes qui suivent :

" VIVE JÉSUS ! Que je serais heureux, très-chers Frères, de vous adresser de longs adieux à vous et à vos Frères, car ce seront les derniers ! Mais ne le pouvant pas, je vous écris ces deux mots comme l'expression de ma tendresse et de mon affection. La sentence portée contre nous doit déjà être connue à Manille, je ne veux donc que vous conjurer de nous recommander à Dieu avec une grande ferveur au moment de notre mort. Vous enviez notre sort, je le sais, car nous mourons pour Jésus-Christ. Mais si l'occasion se présente, et si Dieu vous appelle, le chemin est frayé. On nous avait fait espérer, au commencement, que nous serions tous réunis pour cet heureux voyage ; mais voici l'accomplissement de la parole du Seigneur par le prophète Isaïe : *Mes pensées ne sont pas vos pensées.* Si vous pouvez vous rendre à Manille, saluez tous nos Frères en Jésus-Christ, et en particulier le Père Paul de Jésus, que je remercie de tout mon cœur de m'avoir envoyé ici, les Frères Vincent Calero, Augustin de Tordesillas, Oliveira, Vermeo, Pierre Mathias, Jérôme, Jean Clé-

“ ment et son compagnon, et son Frère François, ainsi
 “ que les autres que je ne puis nommer. Que tous me
 “ recommandent à Dieu, et lorsque je serai au ciel, où
 “ j'espère arriver avec le secours de la grâce, je leur
 “ prouverai ma reconnaissance...”

(A continuer.)

CHRONIQUE

(FETE LE 24 SEPTEMBRE)

Notre-Dame de la Merci.—A Barcelone, à Valence, dans toutes les villes de l'Espagne où sont établis les religieux de la Merci, la Sainte Vierge était honorée comme la mère et la protectrice de ces généreux rédempteurs. Souvent elle les assistait dans leurs excursions héroïques, souvent elle bénissait leur sainte hardiesse et récompensait par de merveilleux rachats leur indomptable dévouement. Mais ce n'est pas seulement à l'assistance dont elle environnait ces nobles envoyés de sa miséricorde, que la sainte Vierge doit son nom de Notre-Dame de la Merci, elle n'était pas moins compatissante aux captifs ; elle frappait en leur faveur des coups de puissance, elle en avait merci (pitié). . Et avec quel à propos et quel variété de moyens, quelle richesse d'invention ne venait-elle pas à leurs secours ! C'était le temps où les pirates musulmans descendaient sur les côtes de la Provence, de l'Espagne et de l'Italie pour y faire des razzias de chrétiens ; le temps où les galères, s'élançant de Tunis et d'Alger, écumaient la Méditerranée et enlevaient les navires de toute provenance. Notre-Dame multipliait son intervention pour arracher à la servitude les malheureuses victimes du fanatisme musulman. Tantôt elle secondait les tentatives d'évasion qu'elle même avait inspirées ; tantôt elle protégeait contre les vagues la barque fragile qui emportait les captifs ; tantôt elle conduisait miraculeusement au port le navire désemparé, où la cruauté des musulmans avait entassé, pour les faire périr, les prisonniers rachetés à prix d'or. Elle faisait plus encore, elle brisait elle-même les fers des captifs, et comme l'ange qui délivra Saint Pierre, elle faisait tomber devant eux les cadenas des portes et les chaînes pesantes. Souvent même, elle les transportait, par le ministère de ses anges du fond des cachots, ou de la cale des navires sur une côte hospitalière ou dans le pays même qui était leur berceau. Notre-Dame de Liesse, Notre-Dame de Montserrat, Notre-Dame de Savone, Notre-Dame de Nazareth, près de Vannes, et un grand nombre d'autres pèlerinages d'Espagne et d'Italie, racontent de ces prodiges dans leurs annales. Oh ! qu'elle est bonne, MARIE ! qu'elle est bien la Mère des miséricordes ! Son Cœur ne restait pas insensible aux cris de détresse que lui envoyaient de tous les pays de leur captivité, ces pauvres prisonniers déshérités de la patrie et de la famille, souvent soumis à d'horribles outrages, à d'humiliantes tortures, et toujours dans l'alternative de la mort ou de l'apostasie. Ce n'était

pas en vain que la sainte Église, une mère aussi, faisait monter jusqu'à son trône la voix de son incessante prière. " *Solve vincla reis. Brisez les fers des captifs, rompez leurs liens.*"

Aujourd'hui les Algériens ne dévastent plus les rivages que la croix protège, les chrétiens ne languissent plus sur les galères du Grand Seigneur, mais il est d'autres esclaves, les esclaves de l'industrie et de la cupidité. Tels ces employés de chemin de fer, cloués à leurs poste, le dimanche aussi bien que les autres jours, tels ces ouvriers enchaînés à une tâche répréhensible de DIEU. O MARIE, soyez pour ces infortunés Notre-Dame de la Merci, Notre-Dame de la Délivrance ! Que leurs chaînes se brisent, qu'ils puissent lever vers le ciel leurs mains redevenues libres, donnez-nous des Zélateurs, des Zélatrices du dimanche chrétien, donnez-nous des rédempteurs !

E. LETIERCE.

God save the Queen.—Au sujet de la musique du *God save the King*, voici ce qu'on lisait dans le journal *la Mode* du 23 juillet 1831. " On écrit d'Edimbourg que les Mémoires manuscrits de la duchesse de Perth viennent d'être vendus à Londres pour une somme de 3,000 livres sterling. On y trouve une foule de détails intéressants sur la cour de Louis XIV, ainsi que sur celle du roi Jacques pendant le séjour de ce monarque au château de Saint-Germain-en-Laye. En rendant compte de l'établissement de Saint-Cyr, elle y témoigne d'un fait qui n'était pas inconnu en France, mais dont la révélation n'était appuyée que sur le témoignage des anciennes religieuses de cette maison, à savoir que l'air et les paroles du *God save the King* sont d'origine française : " Lorsque le roy très-chrétien entroit dans " la chapelle, tout le chœur desdites demoiselles nobles y chantoit à " chaque fois les paroles suivantes, et sur un très-bel air du sieur " de Lully : *Grand Dieu, sauvez le Roi !* " etc., de même que ci-dessus, avec l'orthographe du temps.

" La tradition de Saint-Cyr portait que le compositeur Haendel, pendant la visite qu'il fit à la supérieure de cette maison royale, avait demandé et obtenu la permission de copier l'air et les paroles de cette invocation toute française, qu'il aurait ensuite offerte au roi Georges I^{er} comme étant de sa composition, et reçut de ce souverain une pension de 400 livres sterling.

Deux journaux anglais en ont parlé à la même époque et dans les mêmes termes. Des recherches faites depuis ont établi d'une manière irréfutable la supercherie du compositeur anglo-allemand, ce qui n'empêche pas que le *God save the Queen* soit encore aujourd'hui le chant national d'Angleterre.

Voici la poésie française .

Grand Dieu, sauvez le Roi !
 Grand Dieu, vengez le Roi !
 Vive le Roi !
 Que, toujours glorieux,
 Louis, victorieux,
 Voye ses ennemis
 Toujours soumis.
 Grand Dieu, sauvez le Roi !
 Grand Dieu, vengez le Roi !
 Vive le Roi !

LE PRIX DU CRIME.

LÉGENDES BIBLIQUES.

Le Pharaon qui régnait sur l'Égypte ayant donné le pays de Gessen à Joseph pour qu'il y mit son père et ses frères, ceux-ci y vécurent de longues années. Jacob y prolongea ses jours et il y mourut âgé de cent quarante-sept ans.

Joseph fit embaumer le corps de son père par les médecins du Pharaon. Cette œuvre de piété dura, suivant l'usage d'Égypte, quarante jours. Le souverain, sa cour, tous les grands prirent le deuil et le gardèrent soixante-dix jours. Puis un long cortège de chariots accompagna la momie de Jacob vers le pays de Chanaan. Les officiers du roi, les principaux seigneurs, les chefs de l'armée et des magistrats suivirent Joseph et lui firent une escorte d'honneur.

Jacob fut enseveli dans le tombeau de sa femme Lia, et les funérailles durèrent sept jours, au milieu d'un peuple innombrable venu de toutes parts, et ce peuple pleurait et se lamentait.

Et lorsque le grand ministre du Pharaon revint du pays de Chanaan, ses frères accoururent sur son passage et ils se prosternèrent devant lui.

Mais la vue du long cortège, de ces brillants et nombreux seigneurs qui formaient une scrite de cour à Joseph, effraya les enfants de Jacob. Ils se souvinrent de leur crime et ils eurent peur.

—Notre frère, se disaient-ils, entre eux, est le ministre du Pharaon, il est revêtu de la toute-puissance, il peut ce qu'il veut ; maintenant que notre père n'est plus et que Joseph n'a point à redouter ses reproches ou son affliction, il se ressouviendra, peut-être, de l'injure que nous lui fîmes autrefois et il nous rendra tout le mal que nous lui avons fait.

Ils lui parlèrent donc ainsi :

—Notre père avant de mourir nous a recommandé de vous voir et il vous supplie d'oublier le crime de vos frères et cette malice noire dont ils ont usé contre vous.

Joseph pleura en entendant ces paroles et il répondit : —Ne craignez, point ; j'ai oublié ; vous avez, il est vrai, voulu me faire du mal, mais Dieu a changé ce mal en bien, afin de m'élever comme vous voyez maintenant, et de sauver plusieurs peuples. Je vous nourrirai, vous, vos enfants et vos petits-enfants.

Avant de les congédier, il les invita à sa table, leur témoigna une grande tendresse ; mais il voulut apprendre d'eux-mêmes le récit de leur mauvaise action.

Juda entreprit ce récit pénible ; il rougissait en parlant et ses frères baissaient la tête et rougissaient aussi.

—Vous avez donc reçu vingt pièces d'argent des marchands Ismaélites, leur dit Joseph. Certes la somme n'était pas considérable, ajouta-t-il avec un sourire, et je valais plus que cela, mais enfin c'était bien quelque chose que vingt pièces. Voyons, frères, qu'avez-vous fait de cet argent ? vous a-t-il profité du moins ? dites-le moi, car je désire le savoir.

Juda poursuivit :

—Nous nous sommes divisé les vingt pièces et chacun de nous en reçut deux.

—Ruben, toi notre aîné, dis-nous ce que tu as fait de l'argent des Ismaélites, demanda Joseph.

—J'ai reçu ma part pour ne point paraître meilleur que mes frères, mais j'avais blâmé leur action quand ils avaient voulu vous mettre à mort ; je pris donc les pièces d'argent et je revins vers notre père ; mais le métal semblait s'échauffer sous mes doigts crispés, il devint brûlant, si brûlant que je ne pouvais plus en supporter le contact. ...Je passai près d'un profond ravin où courait un torrent, et je lançai les pièces d'argent dans l'abîme. Était-ce une illusion, un mensonge de mes yeux ? mais je crois voir, quand elles tombèrent au fond du torrent, l'eau bouillonner soudain ainsi qu'elle bouillonne quand on y plonge un fer incandescent.

—Et toi, Juda, parle, dit Joseph.

—C'est moi, dit tristement Juda, c'est moi, Seigneur, je dois le confesser, qui résolu de vous vendre aux Ismaélites ; je le proposai à vos frères et je conclus le marché avec les hommes qui se rendaient en Égypte. Je leur demandai trente pièces, ils m'en offrirent dix et c'est avec beaucoup de peine que je parvins à en obtenir le double. ils payèrent de mauvaise grâce ; mais quand ils vous eurent vu, jeune et beau comme vous l'étiez, ils ne purent pas se repentir du marché. Je distribuai leurs parts à mes frères et je retins la mienne. Je la serrai immédiatement dans un sachet et je passai le sachet dans ma ceinture. Je dois le dire, mes remords étaient grands, mais je les étouffais en mettant la main sur cette ceinture. Chaque fois que je prenais les pièces sous mes doigts, je me réjouissais, et j'oubliais mon crime. Je

passai la nuit sans sommeil ; la tête appuyée sur une pierre, le corps étendu sur l'herbe, je formai mille projets de fortune : il me semblait que j'avais en ma possession d'immenses richesses. Comme le petit jour venait, le sommeil me prit enfin ; je dormis longtemps, car l'ardeur du soleil me réveilla. Mon premier mouvement fut de porter ma main sur ma ceinture. Ah ! Seigneur, les pièces d'argent avaient disparu. Tous mes rêves de fortune s'évanouirent aussitôt et je sentis que Dieu m'avait puni. Un voleur s'était emparé de mon petit trésor.

—Un de vous était-il ce voleur ? demanda Joseph.

—C'était moi, répondit Dan.

Et les frères de Joseph sourirent, car Dan passait parmi eux pour un homme rusé.

—Que fis-tu des quatre pièces d'argent ? demanda le ministre du Pharaon.

—Seigneur, je dois confesser ma faute tout entière. J'avais le désir d'acheter un troupeau de moutons dont on m'avait demandé six pièces d'argent quelques jours avant le marché que nous fîmes avec les Ismaélites. Quand je reçus ma part insuffisante, je résolus de m'approprier celles de deux de mes frères. L'occasion me fut favorable, car, à l'aube, ayant aperçu Juda qui dormait, je m'approchai de lui, je mis la main dans sa ceinture et j'y dérobai le sacchet qui renfermait les pièces. J'allai cacher l'argent dans une grotte voisine, puis je revins m'asseoir près de mon frère, car je pensais détourner ainsi ses soupçons bien mieux qu'en prenant la fuite, l'habitude des voleurs étant de s'éloigner dès qu'ils ont commis leur larcin.

Mon frère, en effet, se réveilla, mit la main à sa ceinture, parut très courroucé, et me regarda un moment d'un œil soupçonneux. Cependant il se contint et il se prit à réfléchir longuement avec tristesse.

—Depuis quand es-tu là ? me dit-il.

—Depuis le lever du soleil et je n'ai pas voulu te réveiller, car tu me paraissais accablé de fatigue.

—N'as-tu vu personne s'approcher de moi ?

—Non, répondis-je, mais beaucoup de bergers sont passés avant le jour pour se rendre au pâturage.

Mon frère Juda cessa de parler, puis il se leva et s'éloigna après m'avoir souhaité un bonjour et le bonheur. Ma ruse avait déjoué ses soupçons.

—Je l'avoue, dit Juda.

Comme j'étais impatient de trouver les deux pièces d'argent qui me manquaient encore pour acheter le trou-

peau et que je ne trouvai plus d'occasion de les dérober à mes frères, je proposai à Zabulon de jouer mes deux pièces contre les siennes, je le savais joueur, mais très maladroit et très malheureux. Nous jouâmes donc, et il perdit. Je remis quatre pièces d'argent au pasteur, lui promettant le reste dans quelque temps, car si je lui avais donné les six pièces d'argent le même jour, Juda eût pu me soupçonner. Je ne payai les autres pièces qu'après les avoir échangées avec des marchands qui passaient, contre des pièces de moindre valeur, et je mis quelque temps à payer le reste du prix convenu, en m'acquittant peu à peu, ce qui détourna tout soupçon de la part de Juda.

Malheureusement mon troupeau ne prospéra point ; Dieu me punit : une maladie survint et mes brebis moururent sans que je pusse parvenir à en conserver une seule. Cette malédiction du ciel fut d'autant plus visible que les troupeaux voisins furent épargnés.

—Et toi, Gad, fils de Zelpha, dit Joseph, qu'as-tu fait de ton argent ?

—Moi, Seigneur, je n'en ai rien fait, répondit Gad, car ayant caché les deux pièces dans ma ceinture, je me mis en route et quand j'arrivai au terme de mon voyage je ne les retrouvai plus. Je les avais perdues sur le chemin ; mais je m'en réjouis pourtant, car je sentais ma faute, et l'argent que j'en avais retiré m'accusait : il me sembla que le crime disparaissait avec le prix que j'en avais reçu ; mes remords, grands jusque-là, s'affaiblirent tout à coup et je retrouvai enfin le calme et la tranquillité.

—Et toi, Siméon, fils de Lia, que fis-tu de ta part ?

—Seigneur Joseph, je vis passer des Chaldéens qui portaient toutes sortes de produits de leur pays. Ils déployèrent leurs marchandises devant moi. Parmi ces produits du travail des Orientaux, parmi ces coffrets de santal, ces bijoux d'argent ciselé, ces tapis aussi colorés que nos jardins et toutes ces choses qui fascinent les yeux, j'avisai une superbe épée dont la poignée offrait l'image d'une femme : cette épée me convint et je l'achetai.

—Je reconnais bien là le vengeur de Dina ; l'homme qui aime la guerre et qui punit avec tant de violence l'attentat de Sichem : une arme plaît à son cœur plus que tout autre objet, une épée est le joyau qu'il préfère, dit Joseph.

—Oui, mais cette épée me fut fatale, dit Siméon. Un jour, Lévi, mon frère, fils de Lia, comme moi, fut insulté par des Chananéens : je pris sa défense ; les Chananéens

étaient armés, Lévi et moi nous fondîmes sur eux, mais mon épée fut brisée dès le premier choc et je fus cruellement blessé par nos adversaires.

—Et toi, Lévi, dit Joseph, que fis-tu de ton argent ?

—Moi, je le mis dans ma bourse et je partis pour un pâturage lointain, avec mes bergers. Nous formions une longue caravane composée de vingt hommes conduisant plus de mille moutons, cent vingt bœufs, un égal nombre de vaches ou de génisses. Nous nous mîmes en route, un matin, nous dirigeant vers les montagnes de l'est ; quand nous arrivâmes dans un étroit défilé où grondait un torrent, nous fûmes assaillis par une troupe nombreuse de brigands : ils tuèrent dix de mes bergers, s'emparèrent de la moitié de mes troupeaux, me laissèrent blessé et sanglant sur le sol, après m'avoir pris ma bourse et les deux pièces qu'elle renfermait ; je frappai ma poitrine et je confessai ma faute à Dieu, ne doutant pas qu'il me punissait d'avoir vendu mon frère et de l'avoir livré aux marchands ismaélites.

—Et toi, Issachar, toi si laborieux et si dur au travail, tu fis, sans doute, prospérer l'argent qui t'échut en partage.

—Seigneur, je convoitais depuis longtemps le champ d'un de mes voisins, car, vous le savez, j'aime mieux bêcher et labourer que garder les troupeaux. Aller de pâturage en pâturage avec des brebis et passer sa vie dans l'oisiveté ne me convient jamais. N'être jamais fixé, toujours à la recherche d'une prairie, passer de pays en pays, coucher sous la tente ou en plein air, non cela ne me plaît point. Je me suis donc choisi un coin de terre à moi, bien à moi, je me suis construit une maison et j'ai dit à mes serviteurs d'en construire d'autres à côté de la mienne pour eux, pour leurs compagnes, et de grandes étables pour nos troupeaux ; je me réjouis en voyant mes champs se couvrir de récoltes, en les moissonnant pour emplir mes greniers, en vendant le surplus de mes produits quand j'ai prélevé ce qui est nécessaire à notre nourriture. Un de mes voisins possédait un champ enclavé dans les miens et plus fertile que ceux qui m'appartenaient.

Le voisin en demandait un prix qu'il ne me convenait pas de payer ; mais puisque deux pièces d'argent m'étaient échues en partage sur lesquelles je ne comptais point, je les joignis à la somme que je destinais à l'achat et je devins enfin le possesseur du champ que je désirais.

Je l'ensemenciai. Il était merveilleusement fertile et les

blés germèrent et devinrent en quelques jours aussi forts et aussi beaux que le sont les plus beaux de l'Égypte après la crue abondante du Nil.

Je les vis grandir, je les vis jaunir, et les épis lourds et dorés me promettaient déjà la plus magnifique des moissons. Ah ! Seigneur, le croiriez-vous ? en une nuit je perdis tout.

— Toute la récolte ? dit Joseph.

— Non seulement la récolte, mais le champ lui-même.

— Est-ce possible ? comment donc se produisit un tel miracle ? demanda le ministre du Pharaon.

— Ma nouvelle terre s'effondra tout entière dans l'abîme, un étang de bitume la remplaça. Encore si j'avais pu me servir de ce bitume ! mais il était mélangé de soufre, de sel et de diverses autres matières qui le rendaient inutile ; il répandait, en outre, une odeur si désagréable et si dangereuse qu'on ne pouvait approcher de cet étang fétide : je perdis donc avec les deux pièces d'argent que Juda me remit, les trois autres pièces qui formaient le prix du champ.

— Aser, fils de Zelpha, dit Joseph, parle maintenant ; j'espère que tu auras été plus heureux que tes frères.

— J'ai été plus malheureux encore.

J'ai gardé les deux pièces d'argent pendant de longs jours ; une année entière s'était écoulée et je conservais encore ce petit trésor, car l'argent n'abondait pas alors dans notre pays. Je partis enfin et je passai par la ville de Tsor, où je voulais faire quelques achats. Je ne connaissais pas encore cette cité et je regardais curieusement ses rues, ses places, ses maisons, ses marchés remplis de marchandises, quand tout à coup un homme me désignant aux autres et me montrant du doigt s'écria : Le voici, le voici, l'homme qui m'a volé, je le reconnais. Aussitôt vingt personnes me saisirent, déchirèrent mes vêtements, m'accablèrent de coups et je fus conduit chez le juge de la ville.

— Est-tu certain, dit-il à l'homme qui m'avait désigné, que celui-là soit l'Ébreu qui t'a dérobé deux pièces d'argent ?

— J'en fais le serment, répondit l'inconnu.

— Qu'on le dépouille de ses vêtements, dit le juge, qui me désignait.

On me déshabilla et l'on trouva sur moi les deux pièces d'argent.

— Vous le voyez, c'est lui, c'est bien lui, s'écria l'inconnu.

—Je reconnais que tu as dit la vérité, répondit le juge, reprends donc l'argent qui t'appartient.

Mon accusateur s'empara de l'argent et sur un signe du juge il se retira. Quant à moi, je fus frappe de verges, chargé de chaînes, et l'on me jeta dans un cachot.

J'y gémis plusieurs mois dans la plus cruelle détresse, un peu de pain, un peu d'eau, furent toute ma nourriture, quelques brassées de paille formèrent ma couche. Un jour enfin la porte s'ouvrit devant moi et je revis le jour et la lumière, car la prison dans laquelle on m'avait jeté n'avait aucune ouverture et je m'y sentais mourir.

Je crus que l'on venait pour me délivrer ; mais un bourreau me lia les mains, me poussa devant lui comme une bête immonde, m'accablant de coups quand je ralentissais le pas. Et sur mon chemin la foule m'insultait, m'outrageait, me crachait au visage, en m'appelant larron.

Après une marche fatigante j'arrivai hors de la ville, et près de la porte, sur le chemin, j'aperçus une croix sur laquelle un homme était déjà cloué ; il poussait des hurlements de douleur qui faisaient tressaillir tout mon être. Une croix était étendue à terre, au milieu d'une multitude de peuple : le bourreau me jeta sur cette croix, deux hommes me lièrent pour me crucifier.

Mais au même moment le juge parut : il me fit délier et, me délivrant des mains du sinistre exécuteur :

—Paix à cet Hébreu, dit-il, c'est un fils de Jacob et je le sais innocent. Je l'ai condamné à la prison sur la dénonciation d'un homme qui croyait le reconnaître ; mais le véritable coupable s'est dénoncé et des Hébreux qui passaient quand on conduisait celui-ci au supplice l'ont reconnu pour Aser, fils de Jacob et de Zelpha ; qu'il soit donc libre et que Dieu soit avec lui.

Je m'éloignai de cette ville fatale et je revins auprès de mon père ; j'étais faible, malade, maigre et je faisais pitié à nos serviteurs.

—Nephtali, fils de Bala, toi seul n'as pas encore parlé, dit Joseph ; as-tu donc été aussi malheureux que notre frère Aser ?

—Oui, dit-il, d'une voix sombre, plus malheureux encore. Toi, Juda, tu as été volé ; toi, Ruben, tu as jeté tes pièces d'argent dans l'abîme ; toi, Dan, tu as perdu ton troupeau ; toi, Gad, tu as laissé tomber ta part sur le grand chemin ; toi, Siméon, tu as acheté une épée avec le produit d'un crime et l'épée s'est brisée en tes mains ; toi, Lévi, tu as été dépouillé par les brigands ; toi, Za-

bulon, tu as joué et tu as perdu ; toi, Issachar, tu as perdu ton champ, et toi, malheureux Aser, tu as été frappé, humilié, jeté en prison et conduit au supplice ; mais vous avez tous dilapidé votre part d'argent. Eh bien, moi, je l'ai conservée ; oui, conservée, et depuis le jour où nous avons commis un crime, où nous avons vendu notre jeune frère Joseph, j'ai gardé ma part de l'infâme trafic ; non seulement je l'ai gardée, mais je la porte sans cesse sur moi.

Ouvrant alors sa tunique, Nephtali montra à ses frères une bourse qu'il portait sur sa poitrine ; il en tira les deux pièces d'argent, et chacun des frères en les voyant s'empressa de cacher son visage, comme si le crime lui-même se fût personnifié et se fût montré vivant devant eux. Dieu vous a tous punis, frères de Joseph, et moi je me suis puni moi-même, ou plutôt j'ai appelé sur moi la punition de l'Éternel et je me suis offert aux coups que je méritais.

J'ai voulu conserver ce témoignage de ma faute : il n'est pas un jour, il n'est pas une heure où je ne l'ai eue devant moi ; j'ai souffert sans cesse et j'ai été dévoré de remords, même quand j'ai vu Joseph grand entre les hommes, ministre tout-puissant du roi Pharaon, et notre père heureux en retrouvant le fils de Rachel, car l'élévation de notre frère est son œuvre, un crime est la nôtre. L'Éternel a déjoué nos complots, mais il ne les a pas oubliés.

Joseph fondit en larmes en écoutant Nephtali.

— Mon, frère dit-il, Dieu pardonne toujours au coupable qui s'est repenti, quant à moi, depuis longtemps j'ai tout oublié, tout sinon que vous êtes fils de Jacob comme moi. Allez donc en paix, vivez heureux et prospérez sur la fertile terre de Gessen.

Et Joseph, ayant embrassé chacun de ses frères, se sépara d'eux.

Paul BELLET.

Nous yeux sont sans cesse attachés sur vos mains, ô Marie ; c'est par elles que nous recevons toutes les grâces, par elles que nous offrons à Dieu tout ce que nous faisons de bien.

S. Bonaventure.

Fuyez les créatures si vous voulez posséder le Créateur.
St François.—Pensées, 4.



DEVOTION AU SACRE CŒUR DE JESUS

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

INTENTION GÉNÉRALE POUR SEPTÈMBRE 1889

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie
par Sa Sainteté Léon XIII :

LES EGLISES D'ORIENT

Tout récemment, tandis qu'une foule nombreuse remplissait, à Marseille, l'église de Notre-Dame de la Garde, ont vit avec surprise, au moment de la communion des fidèles, un Oriental, " au port majestueux, noblement drapé dans un burnous d'une irréprochable blancheur, pénétrer tout à coup dans le sanctuaire, gravir les marches de l'autel, et, face à face avec le Tabernacle, élevant ses deux grands bras vers la statue de Marie, la prier à haute voix."

" L'avouons-nous ?—continue un témoin oculaire, M. le vicaire général Payan d'Augery—pendant que quelques-uns souriaient devant cette scène imprévue, une profonde tristesse étreignait notre cœur : dans cet homme

nous avons entrevue l'Orient tout entier, affamé de foi et de vérité, et que tant d'obstacles écartent du sentier salutaire où il est comme irrésistiblement poussé par la Providence."

Combien cette terre d'Orient est chère au Cœur de Dieu, il l'a bien montré, en la comblant, dès l'origine, de toutes ses grâces. Jésus et Marie aiment tendrement ce sol que leurs pieds ont foulé. Aussi, à leur exemple, les vicaires du Christ ont ils toujours entouré les Eglises d'Orient de leurs plus affectueuses sollicitudes.

Pendant plusieurs siècles, ces nobles églises, qu'illustraient tant de Docteurs et de Martyrs, avaient accepté unanimement la suprématie de Pierre. Mais égarés par l'esprit d'orgueil, plusieurs tombèrent dans l'hérésie ; d'autres, plus nombreuses, en retenant presque tous les dogmes, déchirèrent, par leur schisme, la tunique du Christ. Encore aujourd'hui, malgré des retours partiels qui ont réjoui le cœur de Pie IX et de Léon XIII, 70 millions de brebis égarées se rattachent en Asie, et en Europe, aux Eglises schismatiques de l'Orient.

Or, cette année, le Cœur de Jésus nous est ouvert avec des miséricordes exceptionnelles, *in die illa erit fons patens*, n'est-ce pas le moment favorable de demander et d'obtenir le retour de ces chères âmes ?

Sans doute, les obstacles sont formidables ; mais tous les premiers vendredis le saint sacrifice est offert à Paray-le-Monial pour les Eglise d'Orient ; la dévotion au Sacré Cœur est prospère parmi les catholiques de ces contrées.

Durant sa Passion douloureuse, le divin Sauveur connu d'avance tous les scandales qui s'accompliraient dans la suite des siècles. Il a vu la séparation de ces Eglises d'Orient, l'abaissement de leurs évêques, la propagation des erreurs, la perte d'un grand nombre d'âmes baptisées, les victoires des infidèles envoyés pour châtier les auteurs du schisme. Toutes ces blessures faites à son Eglise déchiraient le doux Cœur de Jésus ; elles furent une des causes principales de sa mortelle agonie.

Aujourd'hui, ce Cœur adorable ne peut éprouver en lui-même l'amère tristesse de Gethsémani, mais il la fait passer dans les cœurs de ses disciples les plus dévoués, que de prières ont été offertes ! Que de larmes ont été versées ! que d'œuvres ont été entreprises pour l'extinction du schisme et le retour des chrétiens orientaux ! ces pieux efforts n'ont pas été inutiles, mais c'est le moment de redoubler.

N'alléguons pas, pour nous excuser, nos propres besoins. " Si les apôtres, ces sublimes, orientaux,—disait un missionnaire—avaient raisonné de la sorte, notre pays serait encore plongé comme tant d'autres, dans la barbarie païenne." Imitons plutôt nos ancêtres des croisades, alors que l'Occident tout entier se leva en faveur de l'Orient.

O Jésus, lumière et salut du monde, ramenez dans le sein de votre Eglise tous nos frères séparés ; nous demandons cette grâce à votre divin Cœur, par l'intercession de votre Mère très pure et du glorieux saint Joseph.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE L'ÉTAT DE LA LIGUE DES HOMMES

EN 1886.

<i>Canada,</i>	35 paroisses	10,985 Membres.	
<i>Etats-Unis,</i>	39 " "	12,228	" "
<i>Total en 1888 :</i>	74 " "	23,213	" "

EN 1887.

<i>Canada,</i>	22 paroisses	8,441	" "
<i>Etats-Unis,</i>	35 " "	11,088	" "
<i>Total en 1887 :</i>	57 " "	19,529	" "
Augmentation en 1888,	17 " "	3,684	" "

ESPÉRANCES POUR 1889.

Les espérances pour 1889 sont des plus brillantes : Pour notre part, nous avons déjà promis des *triduumms*, *retraites*, pour l'établissement de la sainte Ligue dans quinze paroisses. D'un autre côté le R. P. HAMON, S. J., qui a fixé depuis peu sa résidence à Québec, a déjà commencé une sainte croisade pour l'établissement de la Ligue parmi les hommes si pieux de cet Archidiocèse.

Mgr. EDM. LANGEVIN, V. G. de Rimouski, nous annonce que la sainte croisade va se propager dans d'autres paroisses du diocèse de Rimouski ; à Nicolet, l'*Œuvre* est annoncée par Sa Grandeur Mgr GRAVEL, et va bientôt commencer. Plusieurs curés de l'Archidiocèse d'Ottawa en demandent aussi l'établissement ; des demandes nous

viennent pareillement des Diocèses de l'Ouest ; c'est un réveil ou plutôt un accroissement remarquable de la piété, du zèle parmi nos hommes : "*digitus Dei est hic,*" pourrait-on ajouter. Débordés comme nous le sommes de tant d'idées perverses, de doctrines dangereuses, n'est-il pas consolant de voir nos hommes se grouper en masse autour des Pasteurs de l'Eglise, se consacrer avec enthousiasme à défendre les intérêts de notre sainte Religion, et marcher fièrement sous l'étendard du Cœur de Jésus ?

Nos Evêques ont compris la portée de ce mouvement religieux ; ils ont approuvé chaleureusement la sainte Ligue : beaucoup de prêtres zélés se sont faits les promoteurs de l'œuvre : les autres, nous l'espérons, suivront bientôt, et ajouteront de vaillants bataillons à cette admirable Milice du Sacré Cœur.

(*Annuaire du Sacré Cœur pour 1889*).

CALENDRIER DU MOIS

Offices pour les Frères.

13	septembre,	7 h. $\frac{1}{2}$,	p. m.	Chemin de Croix.
17	"	"	"	Absolution générale.
27	"	"	"	Assemblée mensuelle.
29	"	"	"	Réunion du Noviciat.

Offices pour les Sœurs.

1 ^{er}	septembre,	2 h.	p. m.	Assemblée mensuelle.
17	"	"	"	Absolution générale.

LA VIE PUBLIQUE DE J.-C.

LA CHARITÉ FRATERNELLE.

Nous devons aimer notre prochain comme nous-même. Si l'on n'a pas le courage de l'aimer comme-soi-même, on doit du moins ne pas lui faire de mal et même lui faire du bien.

(*S. François.*)

Aimez tous les hommes comme vos proches, même ceux vous dont vous croyez avoir à vous plaindre ; car les uns sont évidemment vos amis et les autres ne sont pas vos ennemis.

(*S. François.*)